

SECTION EQUINE



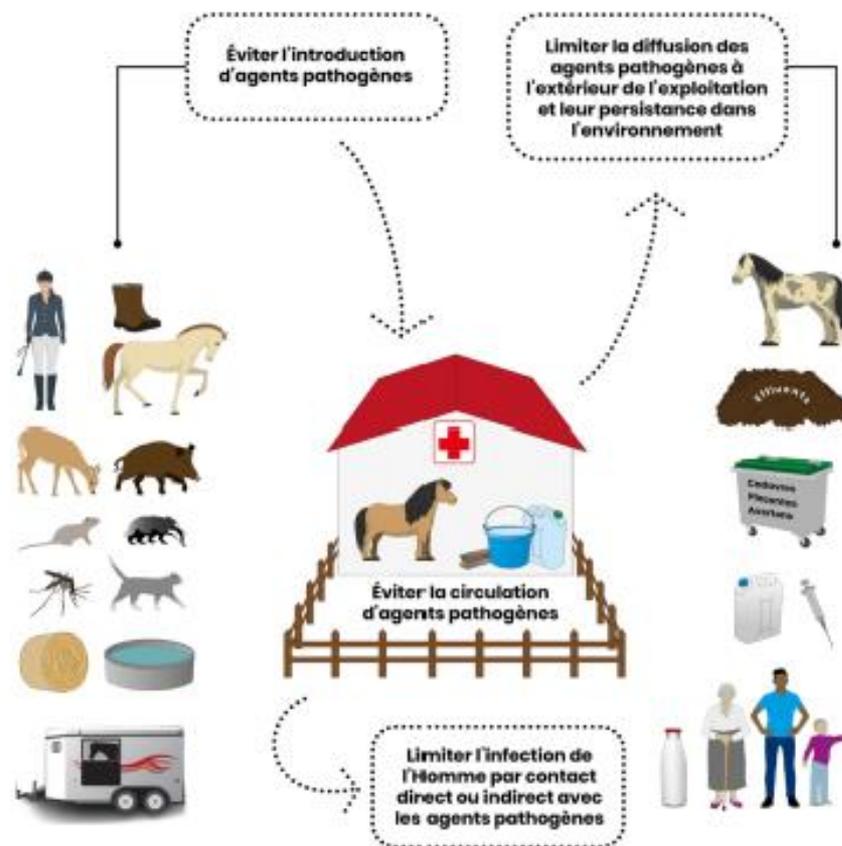
BIOSECURITE : Des clés simples
pour maîtriser les principes de
base chez soi



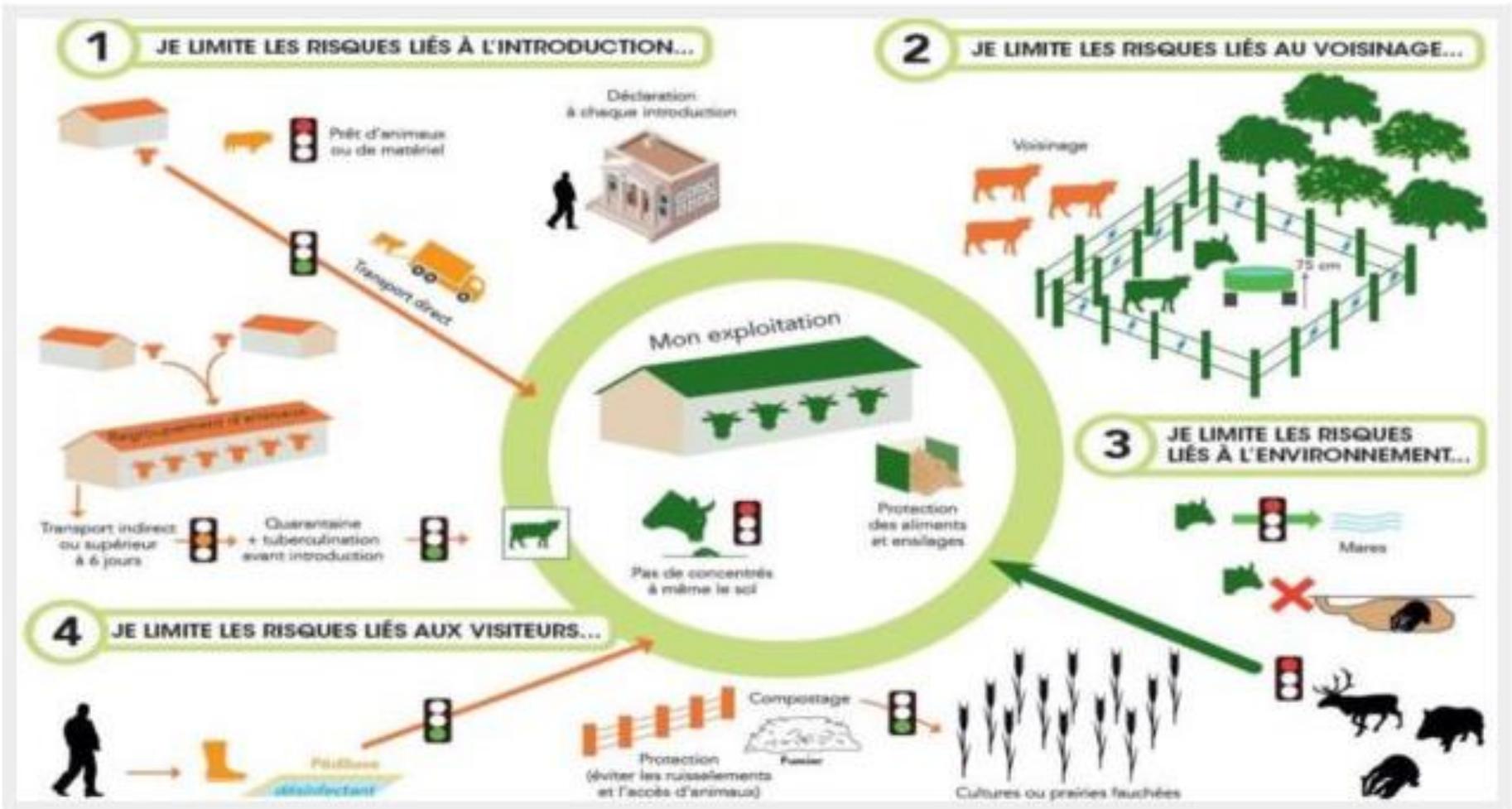
Définition de la Biosécurité

La **biosécurité** est le résultat de l'ensemble des mesures mises en place par le producteur/propriétaire de chevaux afin de réduire:

- l'**introduction** de maladies infectieuses à la ferme ou à l'écurie par de nouveaux chevaux, autres animaux domestiques et/ou sauvages, équipements, personnes, insectes, rongeurs, nourriture et eau;
- La **transmission** de maladies **entre les chevaux** d'une même ferme ou écurie;
- La **transmission** des maladies présentes à **d'autres fermes ou écuries**.



Comprendre la biosécurité



Quels sont les objectifs ?

Agir en amont grâce à **la prévention** !

Contre les maladies **infectieuses et contagieuses**:

- Affections respiratoires (gourme, grippe, rhinopneumonie, rhodococose)
- Affections générales (anémie infectieuse et l'artérite virale)
- Affections parasitaires (teigne, gale, poux)
- Affections génitales (métrites)
- Affections digestives (salmonellose, rotavirus, Echerichia coli)



Comment prévenir ces maladies?

La sectorisation et le zonage de l'exploitation



Organiser la structure équestre en **3 zones**.

Le principe d'une telle délimitation est d'éviter la diffusion des agents pathogènes d'une zone à l'autre en imposant une gestion des flux et des règles de circulations pour les personnes, les animaux, l'alimentation, la litière, le matériel, les véhicules.

Infirmierie et lieu de poulinaes



Infirmierie



Isoler les **animaux malades** dans un endroit **non accessible** aux autres animaux et visiteurs (éloignée du box de poulinae)

Rappel symptômes: Diminution de l'appétit/Abattement/Diarrhée/Fièvre/Ecoulement nasal toux/ Avortements



Zone de poulinaes



Isoler la jument dans un box **individuel** de grande taille, bien paillé et **nettoyé/désinfecté** après chaque poulinae

Rappel: Contrôler la qualité du colostrum, désinfecter le nombril du poulain

La gestion des cadavres

Créer une zone d'équarrissage:



- Située en zone non professionnelle le plus loin possible de la zone d'élevage/de vie des animaux
- Constituée d'une plateforme bétonnée ou stabilisée
- Non accessible à la faune sauvage
- Si possible non visible du public
- Identifiée par un panneau
- Nettoyée et désinfectée après chaque enlèvement

Déclarer la mort de l'équidé auprès de l'IFCE



Si vous êtes adhérent au forfait équarrissage
Transmettre la facture au GDS pour le
remboursement total de la facture d'équarrissage

Zone sale

Gestion des effluents:

Créer une **fumière** avec **récupération des jus**.

De nombreux agents pathogènes responsables de maladies infectieuses ou parasitaires sont présents dans les sécrétions.



Créer une **plateforme de lavage** avec **récupération des jus**

La gestion par lots et le principe de la marche en avant

Un lot correspond à un groupe d'animaux ayant le **même niveau sanitaire** et des **conditions de vie semblables**.

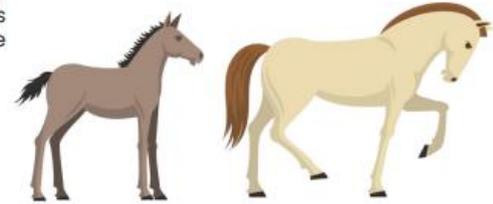


Il est important d'avoir du matériel spécifique pour chaque lot. Un nettoyage des mains/pieds et des équipements souillés doit être fait entre les secteurs.



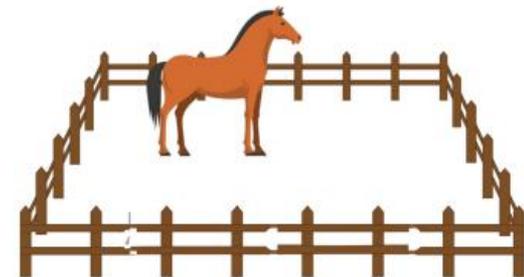
Les chevaux participants à des manifestations/concours doivent constituer un lot à part

Une « marche en avant » débute par les soins (alimentation/paillage/pansage, ...) aux animaux les plus fragiles (poulains et juments poulinières) et à haute exigence sanitaire ...



... se poursuit par les animaux sains (les moins à risque en matière de contamination)...

...et se termine par les soins aux animaux malades ou récemment introduits ou revenant d'un rassemblement ou d'un concours équestre.



La gestion de l'introduction d'animaux

Tout équidé entrant dans la structure (achat, pension, prêt, retour de manifestation/concours) représente un **risque d'introduction d'agents pathogènes**. Même si l'animal introduit à beau être en bonne santé apparente, il peut être en **période d'incubation** d'une maladie ou bien être **porteur sain**.



Lors de l'introduction ou la réintroduction d'un équidé, je pratique l'isolement sanitaire pendant au moins 1 semaine. Je vérifie quotidiennement ses constantes, son état et son comportement :

- muqueuses
- état corporel
- œil
- respiration
- température
- comportement
- crottins
- ...

La gestion des intervenants et visiteurs



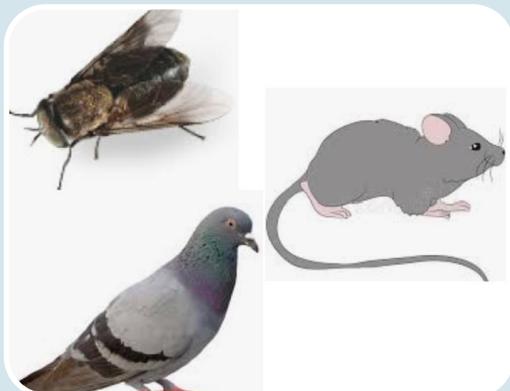
Les **intervenants** (vétérinaire, maréchal ferrant, ostéopathe, inséminateur, moniteurs indépendants...) sont susceptibles d'**introduire** certaines **maladies** dans la structure

Mesures de prévention:

- **Limiter les entrées** en zone d'élevage/de vie des animaux pour les véhicules des intervenants extérieurs
- Délimiter les zones par des **panneaux** (accueil, parking, livraison, équarrissage, ...)
- Aménager un **point d'accueil** à l'entrée de la zone d'élevage/de vie des animaux avec un point d'eau pour la désinfection des mains/bottes + mettre à disposition une tenue dédiée à cette zone
- S'assurer que le matériel utilisé par les intervenants soit **nettoyé et désinfecté** entre chaque structure



L'importance de la biosécurité sur l'alimentation



- Abreuvement

- Zone de stockage de l'aliment

- Plan de dératisation

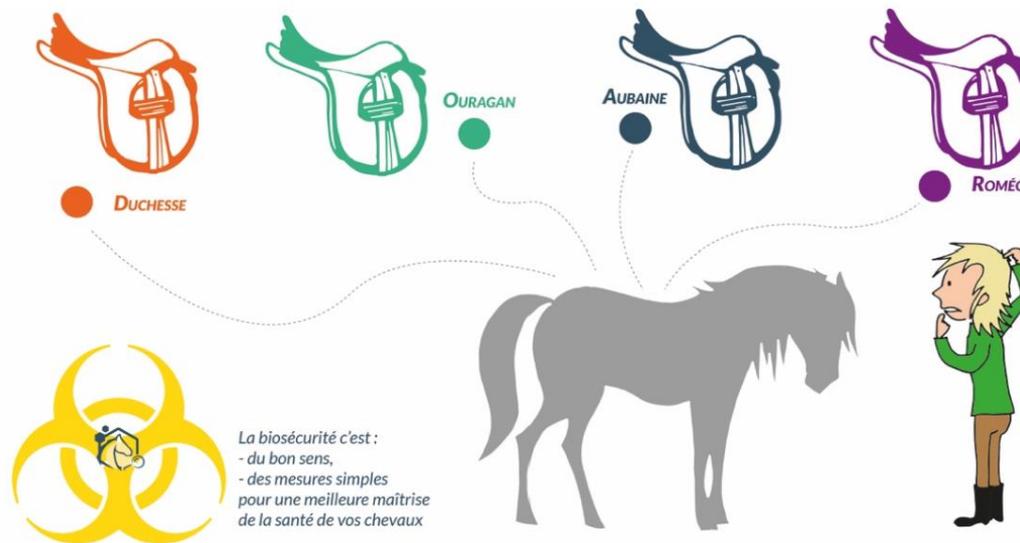
- Matériel agricole en commun

- Qualité et composition du fourrage (composition florale de la pâture avant fauchage)

- Lieu de stockage

Équipement, harnachement, matériel de pansage

Certaines maladies peuvent se transmettre entre équidés via les équipements, harnachement et le matériel de pansage.



- Chaque cheval doit avoir son propre équipement et matériel de pansage
- Si vous partagez le même harnachement entre les chevaux, nettoyez et désinfectez-le à chaque utilisation
- Il est déconseillé de partager les mors/tapis/couvertures entre divers équidés
- Le matériel doit être adapté aux besoins et à la morphologie des chevaux pour éviter toutes blessures

Déchets de soins vétérinaires



Des systèmes organisés de récupération et d'élimination de ces déchets existent localement. Votre GDS ou vétérinaire peut vous orienter dans les démarches.

Nettoyage/Désinfection

Application:

- Infirmerie et zone d'isolement des animaux nouvellement introduits, après chaque utilisation
- Les boxes régulièrement (vide sanitaire au moins une fois/an)
- Le matériel commun après partage avec d'autres structures
- Les mangeoires, râteliers et abreuvoirs au moins une fois/semaine
- Les circuits d'eau au moins une fois/an
- Le matériel lié au poulinage, parage, tonte à chaque utilisation
- La zone d'équarrissage après chaque enlèvement
- Le matériel de pansage, couvertures et harnachement à minima une fois/an

